



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-VRAIN

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 13 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre 2023 18h30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de Madame Corinne CORDIER, Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Madame CORDIER Présidente, Madame FOURNILLON, Vice-Présidente, Mesdames Michèle CHARREYRE, Annette GRILLON et Messieurs Luc SARRELABOUT, Jean-Luc LECLERCQ, José FERNANDES, Bruno FOUCHER et Jean-Jacques BOSSARD

ABSENTS EXCUSES :

Madame Delphine REMY (pouvoir à Madame Anne-Marie FOURNILLON)
Madame YONLI
Madame Elisabeth MARCHAND
Monsieur Jean-Pierre OULHEN

Monsieur Jean-Luc LECLERCQ est désigné secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	:	13
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	:	9
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	:	10
DATE DE LA CONVOCATION	:	4 décembre 2023

Ordre du jour

2023.579.11 - Approbation du procès-verbal du 3 juillet 2023
2023.579.12 - Secours exceptionnel

Après avoir fait l'appel, Mme la Présidente souhaite la bienvenue à Monsieur Jean-Jacques BOSSARD, Directeur de la maison de retraite La Boissière, qui a rejoint les membres du CCAS et dont c'est la première réunion.

Un tour de table est organisé afin que chacun puisse se présenter.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **DECIDE** de prendre en charge le montant maximum de 400 € dont 200 € versé à Veolia et 200 € versé à Total Energie
- **DIT** que la dépense correspondante sera imputée au budget du CCAS

Informations diverses

Madame Cordier rappelle que le repas des anciens aura lieu le vendredi 15 décembre.

La séance est clôturée à 19 heures 10.

Le secrétaire de séance
Jean-Luc LECLERCQ



La Présidente du CCAS
Corinne CORDIER

